



GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

<http://gdsa-ardeche.com/> • Bulletin MAI 2017



L'automne particulièrement sec, avec absence, ou raréfaction des pollinées, a par endroit été cruel pour nos abeilles. D'autant que le Frelon asiatique de plus en plus présent s'en est donné à cœur joie.

Il a donc fallu constater dans plusieurs parties du département des mortalités importantes. Au rucher Ecole nous avons beaucoup de craintes lors du dernier cours en septembre de laisser des colonies avec des populations et des réserves modestes. Et puis finalement le démarrage de printemps a été plutôt bon, et a permis de réorganiser les ruchers et de remplacer les manquants par des essaims artificiels.

Il faut penser à s'enquérir des traitements contre varroa. Nous avons largement expliqué tant lors de l'AG que dans notre bulletin de Janvier, que notre PSE est terminé depuis décembre 2016 et que nous n'avons pas souhaité le renouveler. Il faut maintenant s'adresser au **GDS Multi-espèces - section Apicole, auprès de la Chambre d'Agriculture à PRIVAS**. Nous ne pouvons que vous conseiller ardemment de ne pas abandonner les bonnes pratiques apicoles que nous n'avons cessé de préconiser. Continuez à traiter correctement vos colonies, elles vous le rendront bien. **Petit rappel** : nous continuons à récupérer pour destruction les bandes usagées APIVAR distribuées en 2016 (voir page 6).

Une info : l'ANSES (*Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation Environnement Travail*) se prononçant sur un projet d'arrêté, se déclare favorable pour que l'acide oxalique et l'amitrazé destinés à la médecine vétérinaire en vue de l'utilisation pour le traitement des ruches puissent être exonérés de la réglementation des substances vénéneuses, et non soumis à prescription vétérinaire obligatoire. Il est évident que l'exonération de ces deux substances faciliterait l'accès des apiculteurs aux médicaments vétérinaires et augmenterait les possibilités de traitement raisonné des ruchers dans le cadre de la lutte intégrée contre la varroose.

➔ Pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.



Photo © Marie Bassaget

Mais tout ceci n'est pour le moment qu'un projet. Réjouissons nous quand même que cette réflexion existe, avec l'espoir que des lobbys, satisfaits de la situation actuelle ne fassent capoter ce projet. Mais pour l'heure, il convient de récupérer ses médicaments vétérinaires dans le cadre légal actuel.

Le Frelon asiatique est malheureusement toujours d'actualité nous en avons parlé lors de l'Assemblée Générale. (Voir en page intérieure l'article le concernant). Cela nous a motivé, sous la plume d'Élodie, à vous adresser par mail des infos sur les fondatrices. (Si pas reçu, vous pouvez nous en demander une copie).

La sécheresse favorisant les incendies nous invite à la prudence dans nos ruchers.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire concernant les nouvelles activités que nous vous avons proposées de mettre en place. Vous trouverez en pages suivantes nos avancées.

Il nous reste à vous souhaiter ainsi qu'à nos abeilles une bonne année apicole, avec un frelon asiatique pas trop prégnant... on peut rêver.

Photo couverture : récolte d'un essaim © Marie Bassaget

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GDSA-Ardèche

Le Samedi 18 février 2017 à Aubenas

Membres du conseil d'administration
présents :

Stéphanie Adeline,
Françoise BORIE-CALLOT, Jean Pierre DIEL,
Olivier FLEURY, Claude Jeannin,
Élodie LEULLIER.

Excusés : Carole Nicolas, Jean-Louis Vert.

I. RAPPORT MORAL

*par le Trésorier, Jean Pierre DIEL,
le secrétaire, Olivier FLEURY
et Françoise BORIE-CALLOT, membre du
conseil, qui interviennent conjointement
et tour à tour.*

Mot de bienvenue

Nous sommes très heureux de vous accueillir encore plus nombreux cette année à notre Assemblée Générale, la quarante septième depuis la création de l'Association.

Bilan de l'année 2016

Vous l'avez vu dans notre bulletin (*merci à Roberte qui depuis quelques années donne vie à un bulletin attractif*) que nous poursuivons toujours une belle progression de nos adhésions.

C'est encourageant pour nous, les bénévoles qui ne cessons de nous investir. Nous en sommes maintenant à **511 adhérents, dont 80 nouveaux**, une trentaine n'a pas renouvelée. Ceci s'expliquant par des cessations ou déménagements, mais dans l'ensemble, vous nous restez fidèles, et c'est réconfortant.

• **Maintien à un bon niveau du nombre des ruches détenues par nos adhérents.** Plus de 15 500, ce qui montre que les pluriactifs et les professionnels nous font toujours confiance, puisque si l'on fait le ratio : Nbre Ruche/ adhérents, nous arrivons à un peu plus de 30 ruches/adhérent.

Cotisation

Comme nous l'avions évoqué lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons volontairement réduit notre cotisation. Ainsi, vous ne serez pas trop pénalisés si vous souhaitez adhérer aux deux structures : GDSA de l'Ardèche et GDS Multi-espèces - section Apicole.

C'est notre façon de faire un geste en votre faveur, mais ceci n'est possible que parce que, conscient des problèmes pouvant survenir dans la réorganisation du sanitaire, nous avons constitué une réserve de trésorerie qui est maintenant bienvenue. Après plusieurs années, où nous avons régulièrement investi dans le matériel, et rénové complètement nos outils, nous avons, avec sagesse, constitué cette réserve.

Elle nous permet aujourd'hui cette baisse de cotisation. Bien que cette réduction n'autorise pas la couverture totale de nos charges habituelles de fonctionnement, nous faisons le pari de votre confiance.

Elle nous permet également d'envisager sereinement une diversification et une intensification de nos activités afin de répondre davantage à vos attentes.

• **Merci à tous ceux qui ont répondu à notre sollicitation dans le bulletin de janvier et qui ont exprimé leurs souhaits.** Dans près du tiers des adhésions reçues vous avez marqué votre intérêt. Nous en tiendrons compte et organiserons les activités proposées pour y répondre. **Nous vous tiendrons informés par mail et sur le site Internet que vous pouvez consulter régulièrement.** (*Là aussi un grand merci à notre webmaster Lise Tauleigne qui fait vivre notre site*)

➤ **Pensez à nous fournir votre adresse électronique valide.**

• Et, si nous ne disposons plus d'un PSE, cela ne veut surtout pas dire que nous restons sourds aux problèmes sanitaires. Nous continuerons, comme par le passé à

promouvoir les bonnes pratiques apicoles. Vous trouverez toujours chez nous, une oreille attentive pour vous donner les conseils et encouragements qui ont forgé notre ligne de conduite, et créé ce lien de confiance que vous ne manquez pas de nous témoigner. Nous en voulons pour preuve que **dans le courant 2016, ce sont plus de 250 conseils personnalisés qui ont été sollicités.**

- Depuis l'envoi du bulletin et l'article sur les mortalités, vous avez été nombreux à nous signaler des pertes importantes. Il semble se confirmer que cet hiver soit beaucoup plus difficile pour nos abeilles que le précédent. N'hésitez pas, continuez à faire appel à nous, c'est une des raisons d'être de notre groupement, «**Être solidaires dans l'adversité**». Nous restons plus que jamais à votre écoute.

Le PSE (Programme Sanitaire d'Élevage)

Comme vous l'avez vu dans le bulletin, notre PSE est arrivé au terme de ses dix années en décembre 2016. Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas en demander le renouvellement, pour ne pas diviser les apiculteurs, puisque la **Section Apicole GDS Multi-espèces**, a demandé et obtenu son agrément pour distribuer les médicaments. C'est donc à cette structure que vous devez vous adresser pour obtenir les médicaments en 2017. Nous espérons que vous y trouverez les mêmes disponibilités et écoute qu'au GDSA de l'Ardèche.

Nous sommes fiers du travail accompli au cours de ces dix années. Nous terminons ce PSE avec encore cette année une forte progression pour atteindre 88% de ruches traitées, soit plus de 13 500 ruches. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette réussite, ne comptant pas le temps passé à la réception des commandes, la gestion des stocks, la distribution des médicaments et surtout les conseils individuels prodigués pour une bonne mise en place.

Rucher école

Cette année encore, en 2016, nous avons eu beaucoup plus de demande que de possibilités d'accueil au stage initiation et perfectionnement (*une centaine de demandes de renseignements pour 40 places*). Pour 2017, il y aura aussi 40 participants et nous avons du ouvrir une liste d'attente pour 2018. Autant que faire se peut, nous essayons de trouver une solution pour ceux qui, faute de place, ne peuvent suivre les cours.

- Pour le stage élevage de reines, nous avons là aussi dépassé le nombre habituel de stagiaires. 20 élèves ont suivi le stage dans une ambiance chaleureuse. Ne tardez pas à vous inscrire pour 2017 car il reste encore quelques places. C'est un excellent moyen d'approfondir ses connaissances et techniques pour maintenir votre cheptel. Et surtout, avec la menace de l'arrivée du petit coléoptère des ruches, il est plus que jamais important d'éviter les introductions des reines et paquets d'abeilles. Contribuer à être autonome en faisant nos propres essaïms et en élevant nos reines reste notre priorité au rucher école.



Photo : le rucher école © Pascal Binon

- Comme les années précédentes, nous contribuons à chaque fois que c'est demandé, à des études nationales. Nous avons apporté notre contribution à une étude de sensibilité/résistance des

varroas à l'amitrazé. En 2015, nous avons prélevé et envoyé deux fois deux cadres de couvains en provenance d'une ruche du rucher école à un laboratoire. Le but était de mettre au point un protocole pour une étude de plus vaste ampleur en 2016. Les varroas sont soumis à des doses progressives d'amitrazé. Il est important de déterminer si, dans une population donnée, certains résistent plus que d'autres, ce qui signifierait qu'une résistance commence à poindre. En 2016, ce sont 17 prélèvements qui ont été effectués en différents départements pour se prêter à ces tests. Nous y avons contribué par l'envoi de 3 x 2 cadres de couvains infestés, un en nord-Ardèche, un en sud-Ardèche et un au rucher école. **Pour l'instant, aucune résistance des varroas n'a été constatée par le laboratoire. Cette étude réalisée avec des fonds privés aura permis de fixer une échelle comparative pour les échantillons futurs.**

Les partenariats ou activités extérieures

- Cette année encore, nous avons effectué le suivi du rucher pédagogique de la commune de Guilhaud-Granges. Ceci nous a amené également à effectuer une animation dans une des écoles de la ville et d'emmener sous la responsabilité de la mairie les élèves par petits groupes pour visiter les ruches. Ils en garderont longtemps le souvenir.
- Nous avons également fait une animation pour les enfants des écoles dans la médiathèque d'Alboussière ainsi qu'une conférence pour les adultes.
- Sous la houlette de Pascal, deux conférences : La première à Saint-Christol, le 19 février à destination du grand public, dans une salle bien pleine. La seconde, une rencontre entre apiculteurs à Roiffieux, le 8 avril. Une quarantaine d'apiculteurs se sont retrouvés à l'ESAT de Roiffieux pour une formation autour des dangers sanitaires. Un grand merci à l'ESAT qui nous a accueillis et permis de manger sur place. C'est une opération qui sera renouvelée en d'autres lieux dès que possible.

- Le 12 mars, Pascal a exposé l'expérience ardéchoise de lutte contre le frelon asiatique devant plus de 250 apiculteurs du GDSA13, à Martigues.

- **Concours prairies fleuries** : cette année encore le GDSA-Ardèche a participé au concours des prairies fleuries, en partenariat avec le parc des Monts d'Ardèche. Le GDSA-Ardèche était également représenté par Pascal au sein du jury national à Paris.

• Surveillance *Aethina tumida*

En 2016, en partenariat avec Natura Pro Gamm vert, nous vous avons fourni des pièges faciles à utiliser, jusqu'alors non disponibles en France. Nous n'avons pas eu de retour de votre part, ce qui, espérons-le est signe de non présence du petit coléoptère.

• Surveillance frelon asiatique

Comme le sujet va être abordé tout à l'heure, je ne vais pas développer. Je dirai simplement qu'avec l'augmentation du nombre de nids, les référents ont été davantage sollicités. **Nous les remercions pour leur disponibilité et souhaitons que la vigilance s'intensifie en 2017.**

• Un dernier mot

pour vous dire que l'enregistrement des cotisations 2017 se déroule aussi bien que les années précédentes ce qui est pour nous très encourageant, et témoigne de votre confiance renouvelée.

II. APPROBATION DU C.R. DE L'A.G. DU 5 MARS 2016

Jean Pierre DIEL demande à l'assemblée présente, constituée des adhérents présents et des pouvoirs exprimés, d'approuver le compte-rendu de l'assemblée générale précédente effectuée le 05 mars 2016. Ce compte-rendu est paru dans le bulletin du mois de mai 2016. Il est également affiché sur la porte d'entrée. Jean Pierre DIEL demande s'il y a des questions avant de procéder au vote. Aucun opposant pour effectuer le vote à main levée, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

III. COMPTE-RENDU FINANCIER 2016

- Jean Pierre DIEL a présenté le bilan comptable :

Adhérents : 511 cotisants,
Recettes : 97 147,50 euros
Dépenses : 94 182,14 euros
Solde de trésorerie : 39 272,78 euros

- Avis des vérificateurs aux comptes

Yves BODY et Christian ROCHE ont procédé à la vérification de la comptabilité. Approbation des comptes «**QUITUS accordé pour ce bilan comptable**», à l'unanimité, par un vote à main levée.

➔ Voir le détail du budget en page 7.

IV. DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2017

Sont désignés à l'unanimité :

Pierre VOLPE et Alain MUSY

V. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peuvent être candidats et peuvent prendre part au vote les personnes à jour de cotisation pour l'année 2016.

3 candidats sont sortants et 1 démissionnaire pour 4 postes à renouveler.

- Les candidats sortants sont :
Olivier FLEURY, Jacques PELLET, qui se représentent,
Daniel ARMAND ne se représente pas.
Pierre TROTEMANN est démissionnaire.
- Sont candidats :
Marie BASSAGET, Bernadette BROCARD,
Olivier FLEURY, Jacques PELLET
- Après un vote à mains levées (152 présents + 47 pouvoirs) soit 197 votes exprimés,
les 4 candidats ci-dessus sont élus.

VI. INTERVENTION LE FRELON ASIATIQUE

Pascal BINON et Olivier Ducros

Avec la présence de l'Adjudant Chef PONOT des sapeurs pompiers qui a participé activement aux destructions de nids, est décrit le bilan de l'année 2016, et sont évoqués les perspectives 2017. L'accent est porté sur une mobilisation des apiculteurs pour la recherche des nids en vue de leurs destructions.

Après le verre de l'amitié, Hydromel de Bruno Sion à Vernoux, offert aux adhérents, 102 repas sont servis par le «Bistrot de St-Jean» à St-Jean le Centenier à ceux qui ont réservés.

L'après-midi :

VII. TÉMOIGNAGES D'APICULTEURS

- **Luc TAULEIGNE** nous commente sa fabrication de feuilles de cire gaufrée à partir de la cire d'opercule filtrée de façon parfaite, et l'utilisation d'un gaufrier. Ceci devient une opération à intégrer compte tenu de la qualité des cires du commerce qui devient difficile.
- **Erik LAVISON** avec beaucoup d'enthousiasme nous parle de sa vision de l'élevage de reines et du choix qu'il a fait de faire des essaims tardifs, après le châtaignier, ce qui correspond bien à son environnement.
- **Christian MOLLE** évoque toute l'importance de l'environnement mellifère des ruchers, et de ce qu'il a mis en œuvre depuis de nombreuses années pour enrichir la flore qui l'entoure.

Après de nombreuses «questions-réponses» la séance est levée vers 16:30.

BANDES APIVAR USAGÉES

Même si nous n'avons pas renouvelé notre PSE, nous restons tenus de récupérer les bandes d'Apivar usagées, distribuées lors

de la campagne 2016. Il convient de les rapporter au local lors des journées RUCHER ÉCOLE. Elles seront acheminées

pour destruction par une entreprise dûment homologuée. Cette possibilité est maintenue jusqu'au 31 juillet 2017

ÉTATS FINANCIERS GDSA-ARDÈCHE AU 31 DÉCEMBRE 2016

RECETTES		DÉPENSES	
Encaissement des cotisations	9 778,67 €	Frais Secrétariat et Gestion	3 405,92 €
Abonnements	5 007,00 €	Frais de l'Assemblée Générale	2 864,94 €
Repas AG	1 620,00 €	Loyer	1 699,65 €
Rucher École	8 105,40 €	Rucher École	6 328,11 €
Assurances	3 658,59 €	Abonnements	5 086,00 €
Registres d'Élevage	207,00 €	Cotisation FNOSAD	1 380,00 €
Traitements	63 465,00 €	Traitements	57 848,51 €
Cession de matériel	3 471,60 €	Vétérinaire facture 2015	2 714,88 €
Intérêt sur Livret d'épargne	232,24 €	Vétérinaire (provision facture non reçue 2016)	2 800,00 €
Annulation provision Vétérinaire 2015	1 600,00 €	Assurances	4 592,14 €
		Achats de Matériels (Hausses, cadres)	3 385,68 €
		Registres d'Élevage (achat 80)	139,00 €
		Journée Automne	1 561,80 €
		Taxe Éco emballage	375,51 €
TOTAL RECETTES	=97 145,50 €	TOTAL DÉPENSES	=94 182,14 €

RÉSULTATS 2016

Solde de Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2016	36 309,42 €
Recettes en 2016	+ 97 145,50 €
Dépenses en 2016	- 94 182,14 €
SOLDE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2016	= 39 272,78 €

Auxquels on peut rajouter 43 tickets repas, 690 cadres et 5 hausses pour un total d'environ 1150 €

Solde Compte chèque	741,25 €
Solde du Livret d'Épargne	38 531,53 €
TOTAL	= 39 272,78 €

➡ **Pour consulter les comptes, en faire la demande écrite au président du G.D.S.A.-Ardèche.**

NOUVELLES ACTIVITÉS

Vous avez été très nombreux à répondre à notre questionnaire contenu dans le bulletin de Janvier. Ceci démontre, s'il en était besoin, combien vous êtes attachés à notre Association, et favorables à des activités nouvelles et complémentaires. Elles seront bien entendu réservées pour des questions d'assurance, aux seuls adhérents. Même si de nombreuses demandes ont été formalisées, les inscriptions restent ouvertes avec cependant priorité à ceux qui se sont déjà manifestés.

*Je me suis inscrit-e
pour participer
à un ou plusieurs
ateliers...
Je recevrai
un mail d'info*

- ➔ Les intéressés seront informés directement par mail.

GESTION DES MINI-PLUS

ou comment obtenir quelques reines et les conserver en attente d'utilisation. (Comme pour les autres enseignements un livret explicatif sera remis)

● Ce stage se déroulera au local du rucher école sur une journée le **samedi 24 Juin 2017**. Il sera pérennisé pour les années à venir et inscrit aux côtés des 2 autres stages.

- Nombre de places 20/25 personnes.
- Prévoir frais d'inscription 25 euros.

Un peu plus de 60 personnes ont répondu favorablement.

VALORISATION DES MIELS

Ce stage est en préparation avec un professionnel qui nous dévoilera les secrets de fabrication de douceurs aux miels (nougats, pain d'épices, bonbons.....)

● Il se déroulera sur **Octobre 2017** dans une cuisine équipée mise à disposition par le CFPPA du Pradel.

- Nombre de places 20/25 personnes.
- Prévoir frais d'inscription non encore définis.

Un peu plus de 40 personnes ont répondu favorablement.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Renseignements & inscriptions

Pascal Binon : 04.75.40.22.86/06.08.92.26.67
Mail : pascal.binon@orange.fr

PEINTURE DES RUCHES

Deux personnes du Conseil d'Administration qui fabriquent leurs propres peintures nous ferons partager leur expérience.

● Il se déroulera un samedi (Octobre/ Novembre, non encore défini) au local du Rucher école.

- Nombre de places 20/25 personnes.
- Une petite participation libre sera demandée.

Un peu plus de 30 personnes ont répondu favorablement.

CONFÉRENCES DÉLOCALISÉES

Rencontres entre apiculteurs sur les dangers sanitaires, en fin d'été, début d'automne :

- Lamastre : date à définir.
- La Voulte : date à définir.
- Cruas : dates à définir.
- Prévoir frais d'inscription.

Un peu plus de 40 personnes ont répondu favorablement.

BALADES BOTANIQUES TRANQUILLES

● En soirée, à **Saint Péray/Touloud** avec repas tiré du sac en pleine nature... sur terrain calcaire, le **12 juin**.
sur terrain acide, le **19 juin**.

● **Vallée de l'Eyrieux**, aux alentours des Ollières après midi du **14 juin**, encadrée par Georges Colombel.

● Dans le même secteur en fin d'été, date à définir, avec observation probable des frelons asiatiques.

- Inscription obligatoire, par mail avant le 7 juin.

- Nombre de places limité, sorties strictement réservées aux adhérents, participation libre.

Un peu plus de 65 personnes ont répondu favorablement.





Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

ADHÉSION 2017 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion Renouvellement

Cotisation	ou	<input type="checkbox"/> 12,00 €
Cotisation avec soutien + 3 €		<input type="checkbox"/> 15,00 €

→ La cotisation donne droit aux tarifs préférentiels sur les abonnements des revues, les assurances, les cours.

BULLETIN pour les NOUVEAUX ADHÉRENTS ou les RETARDATAIRES.
Merci de vérifier si votre cotisation est à jour en 2017.

RUCHER ÉCOLE Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	150,00 €	COMPLET
	Cycle "élevage de reines"	100,00 €	COMPLET

		Quantité	Prix unitaire		
COTISATION ASSURANCE	Garanties Responsabilité civile (RC) + protection juridique (PJ)	ou	Nbre de ruches _____ x	0,17 €	_____
	Garanties RC + PJ + Dommages		Nbre de ruches _____ x	2,25 €	_____

Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance pour ses ruches, il doit assurer la totalité de ses ruches. Détail des garanties adressé par mail sur demande.

TAXE ÉCO-EMBALLAGE	Si moins de 200 ruches		OFFERTE
	Si nbre de ruches supérieur, comptez le nbre de ruches au delà de 200 _____ x	0,03 €	_____

ABONNEMENTS REVUES	Santé de l'Abeille	Les 6 numéros	<input type="checkbox"/> 18,00 €
	Abeilles et Fleurs	Les 11 numéros	<input type="checkbox"/> 27,00 €
	L'abeille de France	Les 12 numéros	<input type="checkbox"/> 26,00 €

CARNET D'ÉLEVAGE	_____ x	3,00 €	_____
------------------	---------	--------	-------

NOUVEAU DON Soutien aux actions du GDSA-Ardèche _____

Additionnez les montants des lignes précédentes

TOTAL

Pour votre règlement, remplir le chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche que vous adresserez à :
Carole NICOLAS - Chemin de Beaulx - 07000 VEYRAS

NOM / Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Nbre de ruches :
Adresse mail :	

LES PLANTES MELLIFÈRES

Enrichir l'environnement de nos abeilles pour les faire danser

Lorsque c'est possible, il y a de multiples intérêts à enrichir l'environnement de nos abeilles. Pour cela planter des arbres, arbustes, semer des fleurs... Nourrir nos abeilles, c'est bien, mais il ne faut pas oublier qu'elles sont en concurrence avec d'autres insectes (et chauve-souris) qui sont eux aussi indispensables. De plus en plus l'environnement manque de diversité et il y a des « trous » en saison dans les ressources.

Un grand intérêt pour le jardin aussi : **semes des engrais verts (moutarde, phacélie, trèfle incarnat etc. qui vont nourrir la terre après avoir nourri les abeilles.** Par contre ne pas laisser grainer si on veut utiliser la parcelle l'année suivante ! Il n'est pas nécessaire de faire des dépenses somptueuses. Par contre, il faut anticiper et être patient !



Photo : © Marie Bassaget

En observant autour de soi, muni d'un sécateur, d'un piochon et de quelques petites boîtes dans le sac à dos, on peut prélever quelques boutures, stolons, rejets, récolter des graines parfois simplement au cours d'une promenade. On peut faire des petits pommiers à partir de pépins ou cognassiers à partir de rejets et s'en servir comme porte-greffes. Dans le jardin récolter les graines des fleurs

mellifères, récupérer les plants spontanés. Dédier un petit coin du jardin à la «nursérie».

Non seulement on fait des économies mais en plus on préserve la diversité : comme chacun peut le constater, de plus en plus les sachets de graines comportent des hybrides - tant légumes que fleurs-sélections qui ne sont pas reproductibles. Sous couvert de semer des belles fleurs et de beaux légumes on rachète tous les ans des semis de moins en moins diversifiés et on engraisse des Monsanto et autres qui nous empoisonnent par ailleurs. Heureusement on voit s'organiser de plus en plus de grainothèques souvent dans les bibliothèques où chacun peut prendre des graines qui sont à sa disposition et ont été fournies par des bénévoles. Les foires aux plants sont aussi le moyen d'échanger, de donner et de découvrir parfois de nouvelles ou d'anciennes espèces... échanger aussi des expériences et se faire des nouvelles connaissances.

Si toutefois on veut acheter des fleurs, éviter les fleurs doubles qui sont souvent très belles mais... stériles ! En effet, les étamines ont été transformées en pétales : elles ne produisent donc plus de pollen ni de fruits. Éviter également les espèces exotiques. C'est souvent prendre le risque d'apporter des insectes ou maladies indésirables. N'y a-t-il pas assez de plantes chez nous ? et qui plus est, si elles sont locales, elles ont de grandes chances de mieux s'adapter. **Attention aussi aux espèces invasives : buddleia (arbre aux papillons), sumac (vinaigrier) etc.**

Changer son point de vue aussi sur les «mauvaises herbes». Laisser les ronciers qu'affectionnent les insectes mais aussi les petits animaux qui s'y cachent : oiseaux, loirs... et protègent les cultures des moutons, chèvres et autres indésirables...

Voici plein de bonnes raisons pour se balader en regardant attentivement autour de soi et en joignant l'utile à l'agréable pourquoi pas en même temps essayer de découvrir où se cache le frelon asiatique !

RUCHER ÉCOLE du MAS DU PRADEL Domaine Olivier de Serres 07170 MIRABEL

Les cours 2017 sont complets pour les stages «Initiation et Perfectionnement» et «l'Élevage de Reines».

Pour 2018, il est possible de se préinscrire pour ces stages auprès de :

Pascal BINON

Tél. : 04.75.40.22.86 / 06.08.92.26.67

Mail : pascal.binon@orange.fr

• Le stage «Élevage de Reines» quatre journées à l'époque la plus favorable s'adresse à ceux qui ont déjà une bonne pratique apicole. Ce stage a pour objectif de permettre à chacun d'élever des reines et de produire de la gelée royale. Il s'adresse en particulier aux personnes souhaitant augmenter leur cheptel ou en améliorer l'état sanitaire par la sélection et le renouvellement des reines. Ce stage permet également d'améliorer les connaissances de la biologie de l'abeille.

• Le stage «Initiation et Perfectionnement» treize journées réparties tout au long de la saison apicole s'adresse à des débutants qui veulent créer un petit rucher dans de bonnes conditions, mais aussi à des amateurs souhaitant perfectionner leurs connaissances ou accroître leur cheptel.

L'accent est mis sur le suivi sanitaire et la capacité de maintenir son cheptel sans apport extérieur par des techniques d'élevage à la portée de tous.

Les jours de cours, vous pouvez, sur rendez-vous, venir nous rencontrer pour exposer un problème, demander un conseil ou encore vous procurer des cadres et hausses Dadant.

CALENDRIER 2017

Juin	06	Mardi
	17	Samedi
Juillet	22	Samedi
	Récolte de miel	
Août	05	Samedi
Sept.	12	Mardi

☞ Retrouvez les programmes et les comptes-rendus des journées de cours sur le site du GDSA-Ardèche : <http://gdsa-ardeche.com>

Le rucher école est composé d'une trentaine de ruches, situé au sein du Domaine Olivier de Serres à Mirabel. Nous y accueillons chaque année une cinquantaine de stagiaires.



Photos : © Marie Bassaget

MÉTHODE DE PROSPECTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Lors de l'Assemblée Générale ainsi que lors de l'envoi de la note d'information par courrier électronique, nous vous avons sollicité pour renforcer le réseau de surveillance mis en place il y a quelques années en collaboration avec la FDGDON. **Nous remercions tous ceux qui ont accepté de devenir référents locaux.** Il reste encore quelques zones insuffisamment surveillées.

Pendant plusieurs années à partir de 2012, le nombre de nids a pu être limité à moins d'une dizaine.

Le nombre de nid détecté a progressé, une cinquantaine en 2015, plus de 200 en 2016, ce qui laisse augurer un nombre important en 2017.

PROTECTION DES RUCHERS

L'impact des frelons sur les ruchers est variable. Lorsque la densité de frelons dans l'environnement est faible et que la biodiversité est importante, il y a généralement peu d'impact sur les ruchers. La présence des frelons peut ainsi passer inaperçue sans observation attentive, en particulier de la floraison du lierre.

Lorsque les frelons asiatiques sont plus nombreux et que la ressource alimentaire est moindre (période de sécheresse, milieu urbain ou agricole), le prélèvement d'abeilles devant les ruches peut devenir important, à partir de la mi-août, jusqu'en octobre, au point de parfois stresser les abeilles et arrêter toute activité des colonies. Dans les cas extrêmes, les frelons peuvent pénétrer dans les ruches pour piller le miel, les abeilles et le couvain.

L'apiculteur peut protéger les ruches en disposant des glissières de moins de 5 mm de hauteur aux entrées. La pose de dispositifs maintenant les frelons à distance sont expérimentés, filets, grillages, muselières, maintien d'une végétation haute devant les ruches...

Si et seulement si le rucher est fortement impacté, des pièges peuvent être disposés à proximité en fin d'été pour capturer un grand nombre d'ouvrières et ainsi soulager les colonies. L'apiculteur



*Les glissières anti frelons sont indispensables, sinon...
Photo © Christophe Moins*

devra veiller à ce que le piégeage soit le plus sélectif possible, permettant aux insectes plus petits de s'échapper. L'expérience montre que des pièges ne contenant que des frelons asiatiques écrasés sont particulièrement efficaces et sélectifs. Les pièges doivent être relevés souvent, car saturés, ils continuent à attirer les frelons sans pouvoir les capturer, ce qui augmente l'impact sur les colonies.

Les précautions pour éviter le pillage par les abeilles sont aussi à appliquer pour éviter d'attirer les frelons autour des ruches.

➡ **En cas de signalement de la présence d'un nid de frelons asiatiques, prévenir Pascal Binon, 04.75.40.22.86 / 06.08.92.26.67**



Gérard, nouveau référent local et son trophée, Le Pouzin, janvier 2017 - Photo © Claude Avias

REPÉRAGE DES NIDS

Le repérage des nids est très ludique ; il peut se pratiquer en famille pour le bonheur des enfants qui, ainsi se trouvent en contact direct avec la nature.

Il est difficile de repérer les frelons asiatiques avant le milieu de l'été, car ils ne sont pas encore très nombreux et sont dispersés dans l'environnement, trouvant facilement les ressources en protéines et sucre. **Le meilleur moment pour effectuer ce repérage est la fin de l'été, au moment de la floraison des lierres.**

Repérez dans l'environnement des lierres en pleine floraison qui attire une multitude d'insectes ; c'est l'occasion d'observer de d'essayer de différencier et d'identifier un grand nombre d'espèces. Parmi elles, vous repérez facilement les frelons asiatiques qui butinent tranquillement et souvent en grand nombre à proximité du nid (souvent moins d'1 km).

Les frelons sont très faciles à attraper. Avec un peu

de dextérité, on peut en mettre une dizaine dans le même récipient en quelques minutes. S'ils s'entendent, c'est qu'ils proviennent du même nid. S'ils se chamaillent, c'est qu'ils proviennent de nids différents. Nous avons remarqué que la taille des frelons est en relation avec la taille du nid. Ainsi, de petits frelons et des plus gros peuvent être observés ensemble sur le lierre ; il faut en tenir compte pour la suite.

Un peu de patience permet de surprendre un frelon en train de capturer une proie, puis se poser pour en faire une boulette, et enfin décoller après quelques minutes en direction du nid. Dans cette direction, il est bien de pouvoir faire de même un autre repérage pour affiner la trajectoire. Le nid se trouve la plupart du temps à proximité d'un point d'eau, en hauteur avec une partie du nid exposée au soleil, la petite entrée latérale étant très souvent exposée au sud est. Un examen minutieux des arbres exposés au sud peut permettre de trouver

*Je repère
les nids
des frelons
C'est très
ludique !*

rapidement le nid. Un soleil bas éclaire le nid et permet de mieux le distinguer au milieu des feuilles. Si cette méthode n'aboutit pas, il est possible de stocker des frelons capturés dans de petites boîtes aérées, puis de les relâcher après leur avoir donné un peu de sirop et les avoir remis à température (25°C). Il vaut mieux les stocker un bon moment avant de les relâcher car l'expérience a montré que, sinon, ils risquent de partir sur le lierre et pas vers le nid!

Il faut alors choisir à proximité du lieu de capture une zone bien dégagée, sans arbre et libérer les frelons un par un.

Une fois libérés, ils font des cercles de plus en plus larges, puis une fois leurs repères retrouvés, ils repartent directement vers le nid.

On peut renouveler l'opération plus près du nid. Il faut savoir que les frelons ne montent pas directement vers leur nid ; c'est pourquoi, on perd souvent les trajectoires en se rapprochant. De plus, un certain recul est nécessaire pour repérer le nid.



Frelon observé sur lierre à Cornas en octobre 2016 - Photo © Pierre Falatico

SÉCHERESSE, APICULTURE ET RISQUES INCENDIE, SOYONS VIGILANTS !

Ces dernières années, nous avons eu des périodes de sécheresse de plus en plus marquées. Après une fin d'été 2016 particulièrement rude, un hiver quasi sans précipitations et un début de printemps chaud, puis venté, il semble qu'une sécheresse intense s'annonce de nouveau en 2017. Les pluies attendues seront vite évacuées par ruissellement, absorbées par la végétation ou simplement évaporées

aux premiers rayons de soleil ou à la faveur du vent du nord ; elles ne seront pas suffisantes pour hydrater les sols craquelés.

Nos paysages ont tendance à se refermer, la broussaille à gagner du terrain. Tout ceci est particulièrement propice au déclenchement des incendies. Dans le cadre de nos activités apicoles, nous devons être particulièrement vigilants.



L'UTILISATION DE L'ENFUMOIR DOIT SE FAIRE AVEC LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ

- ▲ L'allumage doit se faire loin de toute végétation.
- ▲ Un tampon de matériaux plus humide disposé par-dessus le combustible limitera la projection de flammèches ou la chute de granulés en cours de combustion.
- ▲ On évitera de poser l'enfumoir au sol, on lui préférera le toit d'une ruche voisine.



Photo © Lise Tauleigne

- ▲ Le vidage de l'enfumoir après utilisation devra se faire en toute sécurité. Il en est de même pour toute désinfection au chalumeau.
- ▲ Il est prudent d'avoir toujours à disposition de l'eau en abondance (jerrican) au cas où. Il existe de petits extincteurs à prix modique que vous pouvez vous procurer si vous le jugez utile.
- ▲ Il est préférable de limiter la végétation aux abords des ruches; une zone minimale de deux à trois mètres de part et d'autre, exempte de végétation sèche paraît raisonnable.
- ▲ En cas d'incendie, le rucher a ainsi plus de chances d'être épargné. A noter que les ruches à fonds aérés sont particulièrement vulnérables, puisque la flamme peut facilement y pénétrer et que la cire prend feu très facilement.
- ▲ Attention également aux départs de feu possibles par une simple étincelle lors du débroussaillage, que ce soit avec des moyens mécaniques ou motorisés. Il est sage de choisir un moment de fraîcheur et de relative humidité pour ces opérations non urgentes.

**Si cela est possible,
il est préférable de reporter
toute visite de rucher
en zones à risque lorsque
chaleur, vent et sécheresse
se conjuguent.**

PETITE ANNONCE

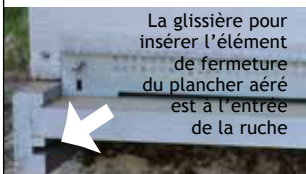
VOL DE RUCHE !

Il s'agit de deux ruches Dadant 10 cadres peuplées de colonies en production de couleur grise argentée de fabrication artisanale avec une particularité qui les distingue des ruches achetées dans le commerce.

Les planchers sont en bois avec une aération et la particularité c'est la glissière permettant de fermer ces planchers qui est située sur le devant des ruches.

Ces deux ruches peuplées ont été dérobées sur la commune de SAINT-ALBAN AURIOLLES.

➔ Si vous avez une information sur ces ruches, vous pouvez contacter directement **M. CURINIER** au numéro suivant: **04 75 93 94 32**



La glissière pour insérer l'élément de fermeture du plancher aéré est à l'entrée de la ruche

➔ Retrouvez la rubrique

"Petites annonces" sur le site gdsa-ardeche.com



ASSURANCES & ACHATS GROUPÉS

1 - ASSURANCES RUCHES par GROUPAMA

1° option : Responsabilité Civile
+ Protection Juridique = 0.17 €
par ruche et par an.

2° option : La couverture englobe comme ci-dessus la Responsabilité Civile et la Protection Juridique
+ Dommages = 2.25 € par ruche et par an.

Montant des garanties :

- 46 €/ruche pour ruches et équipements internes,
- 46 €/ruche pour produit de la ruche,
- 43 €/ruche pour la colonie.

Franchise par sinistre 10% du montant avec minimum 168 €.

NB : Il n'est pas envoyé de récépissé, votre versement faisant foi.

Contrat Groupama
(Suite du N° 11260337 D)
Tél. : 09 69 32 22 32
service CHEPTEL SUD
GROUPAMA SUD

2 - ACHATS GROUPÉS

Nous maintenons les prix depuis de nombreuses années.

Ainsi le prix de cession des cadres Dadant (corps ou hausse) est à 0.90 €, la hausse à 12€. Ils sont disponibles au local les jours de cours. Plus d'info ou commande importante auprès de Jacques PELLET.

➔ Pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.

<i>Président, conserve également le poste de Trésorier</i>	Jean-Pierre DIEL 66 rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06.31.77.84.22 Jp.diel@orange.fr
<i>Vice-présidente</i>	Élodie LEULLIER 60 impasse des Falaises 07120 SAINT-ALBAN-AURIOLLES	06.86.72.45.11 elodienicolasleyllier@orange.fr
<i>Vice-président</i>	Claude JEANNIN 229 chemin Royal 07200 VESSEAUX	06.79.94.23.16 claude.jeannin455@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	Olivier FLEURY 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	04.75.49.56.39 06.82.56.61.42 olivier.fleury0770@orange.fr
<i>Secrétaire adjointe</i>	Marie BASSAGET Le Besson St-Andéol de Fourcades 07130 SAINT-MARTIAL	06.75.50.92.63 marie.bassaget@yahoo.fr
<i>Trésorière adjointe</i>	Carole NICOLAS Chemin de beauly 07000 VEYRAS	06.13.38.82.16 fermette.feriolle@gmail.com
<i>Membre</i>	Françoise BORIE-CALLOT Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	04.75.39.90.79 f.borie-callot@laposte.net
<i>Membre</i>	Jacques PELLET Rue de la Gloriette Nord 26100 ROMANS	04.75.70.14.78 pelletjacques@gmail.com
<i>Membre</i>	Stéphanie ADELINÉ Le Village 07140 MONTSELGUES	06.63.81.22.55 lila.adeline@laposte.net
<i>Membre</i>	Bernadette BROCARD Quartier Chambonneau 07170 ST MAURICE D'IBIE	04 75 94 11 18 brocard.bernardette@orange.fr
<i>Membre de droit</i>	Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.C.S.P.P.)	04.75.66.53.50
<i>Présidents d'honneur</i>	Henriette COLENSON, Luc TAULEIGNE, Pascal BINON	

Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : Pierre VOLPE et Alain MUSY

Rappel : Le Siège social de l'association GDSA de l'Ardèche se trouve chez le Secrétaire Olivier FLEURY
Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00017 APE 913 E



Photo : Claude Jeannin